

tion de recettes sur les dépenses de \$349 et durant les 22 dernières années, la dépense totale a excédé le revenu total de \$214,739. L'opinion générale parmi les propriétaires de vaisseaux à vapeur et les agents de vaisseaux de commerce sur le St-Laurent est que ce corps de police devrait disparaître complètement. Un projet de loi à cet effet est dans le moment devant la chambre fédérale.

528. Afin de pourvoir au traitement des marins malades et sans ressources, les navires au-dessous de cent tonneaux sont obligés de payer un impôt de 2 centins par tonneau trois fois par année; les vaisseaux de cent tonneaux et au-dessous ne paient cet impôt qu'une fois par année; les vaisseaux employés exclusivement à la pêche jouissent maintenant des mêmes avantages que les autres vaisseaux, à la condition de payer le droit avant de partir pour une expédition de pêche. Tout vaisseau qui n'est pas enregistré en Canada et qui est employé exclusivement pour la pêche est exempt de ce paiement. Ces dispositions ne s'appliquent pas à la province d'Ontario, mais une subvention de \$500 est accordée par le parlement à l'hôpital général de Kingston et à celui de Sainte-Catherine pour le soin des marins. A Montréal, les marins sont soignés à l'hôpital Notre-Dame et à l'hôpital Général; à Québec, à l'hôpital de Marine et des Immigrants. Des hôpitaux de marine ont été fondés à Saint-Jean, Saint-André, Miramichi, Richibouctou, Bathurst et Sackville, dans le Nouveau-Brunswick, et à Yarmouth, Pictou, Sydney, Lunenburg et Pointe-Tupper dans la Nouvelle-Ecosse, et à Victoria dans la Colombie anglaise. On prend aussi soin des marins à l'hôpital "Provincial and City" d'Halifax, aux hôpitaux "Prince Edward Island" et Charlottetown, sur l'île du Prince-Edouard. Les recettes de cet impôt en 1891 ont été de \$43,831, soit une diminution de \$4,051 comparée avec 1890. Le total des dépenses s'est élevé à \$35,155 ou \$8,676 de moins que les recettes. Le total de l'excédant des dépenses sur les recettes, durant les vingt-trois dernières années s'est élevé à \$6,690. L'hôpital de la Marine et des Immigrants à Québec a été fermé le 31 décembre 1890, le gouvernement trouvant que cette bâtisse était trop grande et coûtait trop cher pour l'entretien, mais les marins malades sont maintenant soignés à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital Jeffery Hale. L'hôpital a été vendu depuis à l'asile du Bon-Pasteur de Québec.

Marins malades et sans ressources.

529. Le nombre total des bateaux à vapeur dans la Puissance était de 1,433, représentant un tonnage brut de 221,679 tonneaux; il en a été ajouté 86 durant la dernière année avec un tonnage brut de 7,583 tonneaux. Les dépenses du fonds d'inspection des bateaux à vapeur durant les dernières vingt-deux années ont excédé les recettes de \$24,645. Durant l'année 1891, les recettes se sont élevées à \$21,645 et la dépense à \$22,184, soit un excédant de dépense de \$539.00.

Nombre et inspection des bateaux à vapeur.

530. Depuis le 16 septembre 1871, alors que l'acte a été mis en opération, 1,791 aspirants ont subi l'examen et obtenu des certificats de capitaines, et 1,204 aspirants ont obtenu des certificats de seconds. Sur le nombre total des certificats de service, 947 ont été accordés à

Examens des capitaines et des seconds.